

SUXXEED OFFROAD SNOW //

100 %
metal
free



CODE PRODT 62753

EN ISO 20345:2011 S3 CI SRC | EN ISO 20345:2022 S3L FO LG CI SC SR

POINTR 36 - 48

APPLICATIONS //

bâtiment et travaux publics, énergie, industrie légère, logistique, maintenance, milieux humides, conditions hivernales

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES //

- **semelle** : PU2D très légère, flexible, très bon amorti | résistance au glissement (norme SR), résistance aux huiles & aux hydrocarbures | rainures à l'arrière pour une meilleure accroche lors du premier contact du talon avec le sol et à l'avant pour une meilleure accroche de l'avant pied | talon décroché & profil GRIPSTEP pour améliorer l'adhérence sur les échelles | bout recouvert injecté en PU pour une durée de vie prolongée de la chaussure
- **tige** : cuir fleur huilé marron hydrofuge, insert microfibre, éléments réfléchissants | nombre de coutures réduit afin d'augmenter la résistance à la pénétration d'eau et limiter les points de pression lors de la flexion pour plus de confort | anses de préhension très larges
- **doublure** : molleton pour l'isolation thermique
- **embout** : en composite amagnétique, plus léger que l'acier, non conducteur du chaud & du froid
- **semelle anti-perforation** : 100 % non métallique, souple, non conductrice du chaud & du froid, cousue directement sur la tige & couvrant 100 % de la surface du pied pour une protection intégrale
- **semelle de propreté** : amovible, anatomique, antistatique | dessus en textile non tissé avec une très bonne résistance à l'abrasion | dessous en mousse PU 100 % recyclé à cellules ouvertes avec une grande capacité d'absorption de l'humidité, séchage rapide
- **chaussant** : pointures françaises | largeur 11
- **poids** : 800 g par pied en pointure 42

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES //

- 100 % non métallique
- exempte de substances nocives selon la liste de substances interdites propre au groupe uvex, dépassant les exigences de la réglementation REACH
- certifiée pour une utilisation avec la semelle connectée XSOLE pour la protection des travailleurs isolés